



## Le Fonds de dotation du CHU de Tours finance ses premiers projets !

**Plus de 70 donateurs particuliers, entreprises et associations soutiennent déjà le Fonds de dotation du CHU de Tours. Grâce à eux, des projets peuvent désormais être mis en œuvre.**

Six mois seulement après sa soirée de lancement, le Fonds de dotation du CHU de Tours rassemble déjà plus de 70 donateurs particuliers, associations et entreprises. Grâce à leur générosité des projets se concrétisent déjà.

Le projet *Renforcer l'estime de soi par le sport* au bénéfice des patients du service de psychiatrie A, va débiter dans les prochains jours. Encadrés par des professionnels du sport adapté, des modules d'activités aquatiques, de judo et de sports collectifs sont mis en place au profit des patients. La pratique de l'activité physique pour les personnes atteintes de maladies psychiques chroniques est encore limitée. Ce projet permet de la concrétiser en proposant des activités sportives adaptées et innovantes en particulier pour la pratique du judo.

Dans le cadre du projet *Les yeux dans les étoiles*, le Rotary Club de Loches va faire don d'un aquarium virtuel qui équipera dans les prochains mois le sas du bloc opératoire du site de Clocheville. Cet équipement permettra aux 5.000 enfants opérés chaque année, d'être accueillis dans un environnement plus ludique et plus apaisant. Cette humanisation des blocs opératoires doit contribuer à un meilleur rétablissement des enfants opérés.

Pour financer cet équipement, les membres du Rotary Club de Loches vont organiser une série d'événements dans les prochains mois dont le Salon du chocolat et des douceurs tourangelles, le 5 novembre 2017, à l'Espace Agnès Sorel de Loches.

Ces premières réalisations confirment la place du Fonds de dotation du CHU comme un véritable accélérateur de projets innovants au service de l'amélioration de l'accueil, de la prise en charge de la qualité des soins et des conditions de vie au travail au CHU de Tours.

Pour soutenir le développement des projets du Fonds de dotation du CHU de Tours, il suffit de faire un don en ligne ou par voie postale en complétant les formulaires disponibles sur [www.chu-tours.fr/mecenat](http://www.chu-tours.fr/mecenat)

Le Fonds est reconnu d'intérêt général. Pour chaque don des particuliers soumis à l'impôt sur le revenu, il est possible de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur 66% du montant du don dans la limite de 20% du montant imposable (*article 200 du CGI*).

Pour les entreprises, cela correspond à une réduction d'impôt à hauteur de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel HT (*article 238 bis du CGI*).

Le Fonds de dotation peut également collecter les dons des particuliers soumis à l'ISF pour le compte du CHU de Tours.

### RESTEZ CONNECTÉS :

[www.chu-tours.fr/mecenat](http://www.chu-tours.fr/mecenat)



@FdDCHUTours

### Contact presse :

Elodie GASPARD - Responsable du mécénat / Fonds de dotation du CHU de Tours  
02 47 47 36 39 - [e.gaspard@chu-tours.fr](mailto:e.gaspard@chu-tours.fr) - [www.chu-tours.fr/mecenat](http://www.chu-tours.fr/mecenat)